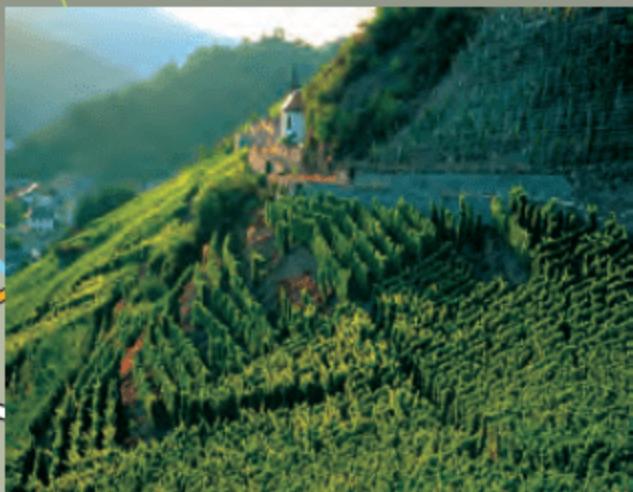


Lieu-dit
Commune

RANGEN

THANN
& VIEUX-THANN



Le Rangén est le plus méridional des vignobles d'Alsace. Il appartient aux communes de Thann et Vieux-Thann.

La montagne du Rangén oriente plein sud ses flancs à pente très accentuée. La Thur qui coule à ses pieds la préserve des gelées de printemps.

Le Rangén est l'unique terroir à roche volcanique d'Alsace. Roches siliceuses et laves basiques composent un sol assez riche en éléments fertilisants. De roches dures, le terroir est pierreux et de couleur sombre, ce qui favorise l'accumulation thermique.

Thann est l'unique commune en Alsace qui peut se flatter d'avoir la totalité de son vignoble classé Grand Cru. Les 22,13 ha du Rangén sont plantés de Riesling, de Pinot Gris et de Gewurztraminer.

Dès le XIII^e siècle, les moines pèlerins qui fréquentaient la Collégiale St-Thiébaud de Thann firent l'éloge du Rangén. Il inspira ensuite toute une pléiade d'auteurs : Fischart, Brand et Michel de Montaigne qui écrit en 1580 : *«Vinsmes souper à Tane, quatre lieues, première ville d'Allemagne, sujette à l'empereur, très belle. Lendemain au matin, trouvâmes une belle et grande plene, flanquée à main gauche de coutaux pleins de vignes, les plus belles et les mieux cultivées, et en telle estendue que les Guascons qui estoient la disoient n'en avoir jamais veu tant de suite».*

Le Grand Cru Rangén est un vin de garde aux qualités typiques d'élégance et de grande finesse dans le fruité (*Riesling*), de puissance et de race (*Pinot Gris* et *Gewurztraminer*).